

Le projet PSDR BRRISE ayant conduit à l'élaboration de ce guide vise principalement à étudier au sein de la Région Rhône-Alpes la relation entre le bien-être des usagers et l'attractivité économique des territoires. Il s'articule autour des questions relatives aux déterminants du bien-être, à sa sensibilité à divers facteurs, aux disparités entre territoires et aux stratégies participatives d'optimisation du bien-être et de l'attractivité des espaces ruraux.

Public cible

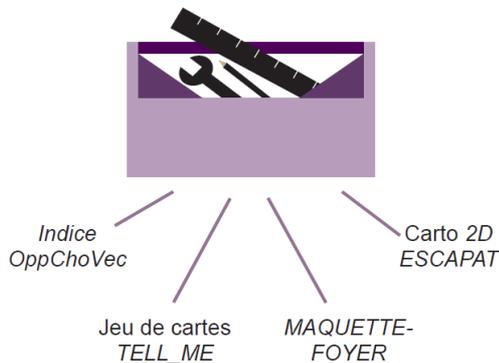
Recherche Enseignement Acteurs du DR Monde agricole Autres acteurs Collectivités & Services de l'Etat Grand public

Contenu et utilisation

❑ Qu'est ce que le guide « Evaluer le bien-être sur un territoire » ?

Ce guide est un support d'aide au diagnostic territorial basé sur l'évaluation du bien-être. Il propose **4 outils d'aide au diagnostic** se différenciant par les approches de mise en œuvre et les dimensions spécifiques de bien-être évaluées.

❑ Quels sont les outils proposés ?



Alors que le premier outil s'appuie sur l'indice **OppChoVec** et évalue théoriquement le bien-être sur un territoire sans consulter les habitants, le deuxième « **TELL_ME** » composé d'un jeu de cartes et d'un questionnaire permet une hiérarchisation des éléments de bien-être par les habitants d'un territoire. Le troisième outil permet également une hiérarchisation des éléments matériels et immatériels de bien-être, mais à la différence des précédents, il se déploie à une échelle très fine, celle du logement.

Il est mis en œuvre à l'aide d'une « **MAQUETTE-FOYER** » et d'un protocole méthodologique. Le quatrième outil, la « **cartographie 2D ESCAPAT** », permet de comprendre comment se construit collectivement le bien-être et quels sont les éléments constitutifs à ce dernier.

❑ Quel(s) usage(s) faire des outils proposés ?

L'indice OppChoVec : pour la production de cartes et l'analyse des inégalités socio-spatiales de bien-être sur les terrains d'étude.

TELL_ME : pour connaître les éléments jugés comme les plus importants pour leur bien-être par les habitants d'un territoire quelle que soit l'échelle.

MAQUETTE-FOYER : pour mener une réflexion collective sur le logement, dégager des pistes pour l'ingénierie opérationnelle en anticipant par exemple la demande des locataires ou des propriétaires lors de l'élaboration des grands projets immobiliers.

Cartographie 2D ESCAPAT : pour analyser les dimensions socio-spatiales de la construction collective du bien-être lors de l'élaboration d'actions publiques et permettre une meilleure prise en compte de la demande sociale relative aux éléments matériels et immatériels de bien-être.

Comment est structuré le contenu du guide ?

Construit suivant une démarche pédagogique, ce guide met l'accent sur la contribution des habitants à la production de l'information sur les territoires et sur la nécessité de placer le bien-être au cœur de l'action collective. Pour chaque outil proposé, le guide :

1. Introduit une présentation rapide de l'outil,
2. Présente les étapes de construction de l'outil,
3. Explique comment utiliser l'outil,
4. Expose avec des exemples les possibilités d'analyse des résultats.

Il met également à disposition une méthode pour élaborer avec les habitants des pistes d'action pour le bien-être sur un territoire.

Quelles contributions à la transition agroécologique et au développement régional ?

Le guide est conçu de manière à répondre aux attentes des acteurs territoriaux sur la question de l'attractivité économique de leurs territoires. En ce sens, il sert de boussole à la réalisation de diagnostics territoriaux à l'aune du bien-être. Les outils proposés aideront les collectivités et les acteurs du développement rural à comprendre la diversité des territoires afin de mieux actionner les leviers à leur disposition pour améliorer la vie quotidienne de leurs habitants et stimuler le développement économique de leurs territoires. Un bon diagnostic territorial, intégrant un maximum d'éléments de bien-être, permettra également de mieux structurer les actions collectives en faveur de la transition agroécologique.

Quelle démarche partenariale ?

Le projet BRRISE est conduit par le partenariat entre l'UMR Environnement Ville Société (EVS) de l'Université Lyon III et du CNRS et des acteurs professionnels intervenant sur différentes tâches selon les compétences qui leur sont reconnues. Ainsi, VAA Conseil a mis à contribution son expérience dans l'élaboration d'outils d'aide à la décision, pour la mise en place du guide. Appuyé par Cap Rural et l'Association Rhône-Alpes des professionnels du Développement Économique Local (ARADEL), il a participé à sa relecture et à l'analyse de sa structure. L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et Cap Rural ont apporté tout au long du projet leurs connaissances des problématiques des territoires ruraux. Si l'AMRF a contribué à mieux cerner les spécificités des territoires en difficulté et à choisir les territoires-tests, le centre de ressources Cap Rural fort de sa capacité de capitalisation des pratiques et de conception de guides méthodologiques à l'usage des acteurs du développement local est impliqué dans la valorisation. L'ARADEL ayant participé tout au long du projet aux séances de travail sur la question de l'attractivité dans le rural rhônalpin, aide à mieux valoriser les effets d'entraînement du projet sur le développement économique de la région Rhône-Alpes.

Pour citer ce document

Bourdeau-Lepage L. (dir) & Chapon P.M., 2020. *Guide « Evaluer le bien-être sur un territoire »*, Les fiches synthétiques Réseau Rural-PSDR4.

Pour en savoir plus



Saint Basile en Ardèche



Trouver le Guide ici :

<https://www.psd-r.fr/BOITE-A-OUTILS/Bien-etre-et-attractivite-territoriale>

Contacts :

Responsable Scientifique du projet

Lise BOURDEAU-LEPAGE (CNRS UMR 5600 EVS)

lblepage@gmail.com

Référent Acteur du projet :

Pierre-Marie CHAPON (VAA Conseil)

pierre-marie.chapon@vaa-conseil.fr

Direction Nationale PSDR :

André TORRE (INRAE)

torre@agroparistech.fr

Animation Nationale PSDR :

Frédéric WALLET (INRAE)

frederic.wallet@agroparistech.fr

Les projets du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) bénéficient d'un financement d'INRAE, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Union Européenne via le FEADER dans le cadre du **Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI)**.

Ce document est réalisé avec le soutien financier du Réseau Rural dans le cadre du Symposium PSDR4.

Mise en page par Jean-Myriam Sekloka, INRAE, stage M2